



Poste à pourvoir

Assistant(e) de Mandataires judiciaires à la protection des majeurs

L'assistant(e) assiste administrativement les mandataires judiciaires dans leur fonction.

Description du poste

L'assistant(e) est capable d'initiatives. Il ou elle rend compte de sa production technique aux mandataires mais l'exercice de ses missions reste sous la responsabilité du chef de service.

L'assistant(e) assure auprès des mandataires judiciaires :

- . une fonction bureautique et administrative
- . une fonction de relais avec le mandataire judiciaire en cas d'absence du mandataire
- . polyvalence des secrétaires : Dans le cadre de la continuité du service, les secrétaires ont pour obligation la polyvalence des fonctions afin d'assurer la réponse téléphonique et une présence nécessaire à l'accueil.

L'assistant(e) répond à l'urgence avérée quel que soit le service concerné, lors des périodes d'effectif restreint.

Profil du candidat

Expérience	Expérience du secrétariat Expérience des publics vulnérables appréciée
Formation	Diplôme secrétariat / bureautique
Savoir-faire	Aisance dans l'utilisation des outils informatiques
Savoir-être	Ouverture d'esprit, bonne capacité d'adaptation et de gestion des priorités, sens de l'organisation, savoir communiquer, capacité de travail en équipe
Type de contrat	CDI 35h – à pourvoir immédiatement
Salaire	Selon expérience Convention collective nationale 1966 Grille, agent administratif

Contact

Juliette BENTZ

j.bentz@udaf95.fr